

2017-07-04

Mardi, le 4 juillet 2017

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le mardi, quatre juillet deux mille dix-sept (04-07-17) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain (absent)
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Demande du Comité de la FADOQ ;
- 10° Commandite demandé par Pépines Estrie ;
- 11° Formation concernant les élections municipales ;
- 12° Fond de réserve - niveleuse ;
- 13° Période de questions ;
- 14° Pause ;
- 15° Infiltration d'eau au sous-sol du Chalet des loisirs ;
- 16° Embauche de Sylvie Berthaud et frais de déplacement ;
- 17° Patinoire ;
- 18° Camion de déneigement ;
- 19° Vacances en voirie ;
- 20° Documents préparés par Karine Thibault - PGMR ;
- 21° Voirie ;
- 22° Varia ;
 - 22.1° Assurance pour tracteur à pelouse ;
 - 22.2° CCU – Marie-Eve Picard ;
 - 22.3° CCU – Julie-Anne Lussier et Stéphane Richer (Ferme Stelica) ;

201707-130

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel à la condition que le point 22.2 soit traité après le point 1 et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201707-131

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201707-132

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201700317 = Éco matériaux : 1 inscription	115.02 \$
201700318 = Copernic : renouvellement d'adhésion	50.00 \$
201700319 = Idée-eau Environnement : étude phase 1 et devis appel d'offre	5 748.75 \$
201700320 = Hydro-Québec : éclairage de rues	153.21 \$
201700321 = Les Jardins de Valérie : 61 h entretien horticole Mai 2017	2 104.04 \$
201700322 = Signel Services inc. : plaquettes 911	56.80 \$
201700323 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	93.00 \$
201700324 = Francis Corriveau : essence	40.60 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE JUIN : 89 743.14 \$
TOTAL DES REVENUS DE JUIN : 57 548.90 \$

201790134 à 140 = Joseph Béliveau : salaire OTJ – 6 semaines + 4 %	2 457.00 \$
201790141 à 147 = Rose Robert-Poirier : salaire OTJ – 6 semaines + 4 %	2 457.00 \$
201790148 à 153 = Maryse Ducharme : salaire	4 217.76 \$
201790154 à 159 = Dany Guillemette : salaire	3 205.89 \$
201790160 à 165 = Sylvain Thibodeau : salaire	3 210.12 \$
201790166 à 171 = Isabelle Therrien : salaire	2 038.44 \$
201790172 à 178 = Francis Corriveau : salaire – 6 semaines + 4 %	1 897.33 \$
201790179 = Claude Blain : rémun. des élus pour juillet 2017	250.44 \$
201790180 = Paul Chaperon : rémun. des élus pour juillet 2017	250.44 \$
201790181 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour juillet 2017	250.44 \$
201790182 = Stéphane Poirier : rémun. des élus pour juillet 2017	250.44 \$
201790183 = Claude St-Cyr : rémun. des élus pour juillet 2017	250.44 \$
201790184 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour juillet 2017	772.04 \$
201790185 = Claude Dupont : rémun. des élus pour juillet 2017	250.44 \$

201700325 = Maryse Ducharme : frais de déplacement formation, congrès, hébergement, stationnement, etc.	1 751.32 \$
201700326 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	252.88 \$
201700327 = annulé	
201700328 = annulé	
201700329 = annulé	
201700330 = Francis Picard : frais pour les activités de la St-Jean	2 000.00 \$
201700331 = Petite caisse : timbres, réception	300.00 \$
201700334 = Mégaburo : porte-clé, cartouche Canon, ruban adhésif, calendrier de bureau	159.48 \$
201700335 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
201700336 = Airablo : kit de réparation de buse turbo	68.99 \$
201700337 = Bureau en gros : café, tablettes perforées, languette de pages, cahier de notes, enveloppes, stylos	194.11 \$
201700338 = Coop Pré-Vert : essence, clé, porte-clé, fer angle, fluorescent (garage), peinture, pinceau, manchon (c. comm), serrure (loisirs)	525.16 \$
201700339 = Équipements Sanitaire Cherbourg : eau de javel, sacs à ordures, papier hygiénique, surface +3, super 33, nettoyeur pour cuvettes (chalet des loisirs)	803.10 \$
201700340 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	3 216.84 \$
201700341 = Régie Sanitaire des Hameaux : quote-part juillet 2017	2 458.33 \$
201700342 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions à la source	1 170.13 \$
201700343 = Infotech : module dépôt direct fournisseur	689.85 \$
201700344 = FQM : transport Dicom	32.18 \$
201700345 = Pierre Therrien : frais de déplacement	46.60 \$
201700346 = Fortin Sécurité Médic : gants de laine, nitril noir, gants M16, protection régulière pour réseau égout et articles divers pour trousse premiers soins des loisirs	180.30 \$
201700347 = Actualités l'Étincelle : publicité du 14 juin – MRC des Sources, une région fertile en possibilités	1 131.35 \$
201700348 = Vivaco : ampoules DEL, levier à long bras pour réservoir, clé, ruban masquer	82.68 \$
201700349 = Location d'outils Simplex : compacteur sauteur essence	136.46 \$
201700350 = Claude Blain : frais de déplacement	21.60 \$
201700351 = Lucie Provot : livre pour bibliothèque	26.20 \$
201700352 = Services mécaniques RSC : collet, primer, antigel (Inter), collet 4'', silicone à gasket, QR rel valve, collet en U	241.82 \$
201700353 = Veolia : nettoyage de conduites, inspection télé	26 831.84 \$
201700354 = Pneus et mécanique Vachon : changé pneu sur Sterling, recapage pneu sur Inter, réparation pneu	581.93 \$
201700355 = Charest International : vérifier lumière code moteur, senseur, casrt de, ordinateur, remplacer cooler transmission (Inter)	1 560.66 \$
201700356 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel	1 194.48 \$
201700357 = Sidevic : clamping, écrou de serrage, metabo w6-115, inner flange, union femelle	249.99 \$
201700358 = Sel Warwick : calcium abat poussière	24 205.69 \$
201700359 = Carrière Saints-Martyrs : gravier	3 870.63 \$
201700360 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	775.52 \$
201700361 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	120.00 \$
201700362 = Oxygène Bois-Francis : briquet 3 pierres, carte pierre	9.21 \$
201700363 = Excavation Claude Darveau : travaux de pelle (tecq)	2 562.50 \$
201700364 = Valoris : enfouissement, redevances	1 033.81 \$
201700365 = Recup Estrie : quote-part 2017 – versement 2 de 2	917.00 \$
201700366 = Wurth : graisse super impact, peinture en spray orange	201.28 \$
201700367 = Ateliers Wotton L.B. inc. : fabriquer 4 roues de tondeuse en VHMVD	482.90 \$

201700368 = Les Services mobiles mécaniques A.B. : remplacement plaque d'usure du moldboard, désassemblage différentiel avant du tracteur, nettoyage de pièce, inspection	942.80 \$
001700369 = Les Jardins de Valérie : 36 h entretien horticole juin 2017, chaux dolomitique, engrais	1 261.70 \$
201700370 = Francis Corriveau : location tracteur à pelouse 54 h à 15 \$/h	810.00 \$
201700371 = Centre de l'auto A Leroux Fils : radiateur neuf alu, antigel	1 214.26 \$
201700372 = Régie incendie des 3 Monts : 2 ^e vers. quote-part	10 308.33 \$
201700373 = Mégaburo : frais photocopies – lecture de compteur, écouteur	273.85 \$
201700374 = Coop Pré-Vert : essence, diluant à peinture, peinture	58.53 \$
201700375 = Roy Desrochers Lambert : rapport financier, vérifications annuelles	12 928.94 \$
201700376 = Pierre Therrien : frais de déplacement	21.60 \$
201700377 = Fonds de l'information foncière : avis de mutation	16.00 \$
201700378 = JU Houle : palette de topmix	367.92 \$
201700379 = Garage Taschereau : essence	142.00 \$
201700380 = Valoris : redevances, enfouissement	486.28 \$
201700332, 333, 381 à 385 = Michel Larrivée : conciergerie école, centre communautaire, sacristie, location du mois de juin, grand ménage, peinture (21 h), chalet des loisirs (10 h)	2 550.00 \$
201700386 = annulé	
201700387 = A-25-Le lien intelligent : avis de péage	7.72 \$
** Kubota Canada ltd : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à 2022-06-22)	301.94 \$
	<hr/>
	133 701.76 \$

201707-133

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

DEMANDE DU COMITÉ DE LA FADOQ

201707-134

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil autorisent le Comité de la Fadoq à installer trois (3) tableaux pour affichage au centre communautaire. Les tableaux seront payés par le Comité de la Fadoq.

Adoptée

COMMANDITE DEMANDÉ PAR PÉPINES ESTRIE

Les membres du conseil ne donneront pas suite à cette demande de commandite.

FORMATION - ÉLECTIONS MUNICIPALES

201707-135

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à s'inscrire à une formation concernant les élections municipales offerte par l'ADMQ. Le coût de la formation est de 304 \$ excluant les taxes.

Les frais d'inscription, de repas et de déplacement seront entièrement payés par la municipalité.

Adoptée

FOND DE RÉSERVE – NIVELEUSE ANNÉE 2016

201707-136

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil autorisent la création d'un fond de réserve pour le remplacement de la niveleuse au montant de 15 000 \$ à même le surplus de l'année 2016.

Adoptée

INFILTRATION D'EAU AU SOUS-SOL CHALET DES LOISIRS

Les employés de voirie vont vérifier si le solage est craqué et s'il est possible de le réparer de l'intérieur.

EMBAUCHE DE SYLVIE BERTHAUD ET FRAIS DE DÉPLACEMENT

201707-137

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien embauche madame Sylvie Berthaud pour une période de 120 h à 17 \$ / heure plus 500 \$ de frais de déplacement pour faire un suivi dans le dossier de compostage et de déphosphatation.

Adoptée

PATINOIRE SAISON 2017 – 2018

Ce dossier sera analysé en atelier de travail.

ACQUISITION D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT

201707-138

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme à entamer les procédures nécessaires pour l'acquisition d'un camion de déneigement.

Adoptée

VENTE D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT

201707-139

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme à faire l'affichage pour la vente du camion Sterling avec les équipements de déneigement.

Adoptée

VACANCES EN VOIRIE

Les membres du conseil ont discuté avec les employés de voirie pour s'assurer d'avoir toujours un employé au travail en cas d'urgence. Il a été convenu que les employés pouvaient prendre une semaine de vacance en même temps.

DOCUMENTS PRÉPARÉS PAR KARINE THIBAUT PGMR

Ce dossier sera analysé en atelier de travail.

VOIRIE

Il n'y a rien de spécial à signaler.

ASSURANCES POUR TRACTEUR À PELOUSE 23HP KUBOTA 2017

201707-140

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande d'ajouter le tracteur à pelouse 23HP Kubota 2017 à notre police d'assurances.

Adoptée

ANNULATION D'ASSURANCES POUR TRACTEUR À PELOUSE NH 2008

201707-141

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande d'enlever les assurances sur le tracteur à pelouse NH 2008 étant donné qu'il a été échangé.

Adoptée

CCU – DOSSIER MARIE-EVE PICARD

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni pour étudier la demande de Madame Marie-Eve Picard pour implanter une nouvelle résidence avec une marge de recul avant dérogatoire qui serait de 18,5 mètres. Le règlement prescrit 30 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme considère que la demande devrait être refusée tel que présentée et recommande que la résidence soit implantée à partir de la marge de recul minimale qui est de deux (2) mètres, d'y ajouter la profondeur proposée pour la résidence et de concéder la balance comme marge de recul dérogatoire ;

201707-142

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien autorisent l'implantation de la nouvelle résidence à vingt-cinq (25) mètres du centre du chemin.

Adoptée

**CCU – JULIE-ANNE LUSSIER ET STÉPHANE RICHER
(FERME STELICA)**

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni pour étudier la demande de Madame Julie-Anne Lussier et Stéphane Richer (Ferme Stelica) pour implanter une nouvelle résidence avec une marge de recul avant dérogatoire qui serait de ± 20 mètres. Le règlement prescrit 30 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme considère que la demande devrait être acceptée tel que présentée et recommande que le conseil accepte la demande de dérogation tel que présentée ;

201707-143

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien accepte la demande de dérogation tel que présentée.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201707-144

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

